

Sigillée claire B et "luisante" : classification et provenance

Résumé : L'étude critique des données archéologiques concernant les céramiques que Lamboglia avait dénommées "Sigillée claire B" et "Luisante" laissait envisager qu'il s'agissait de deux types de céramique, plutôt que l'évolution technique d'un seul produit. Les analyses réalisées sur plus de 300 échantillons de claire B et de luisante permettent de confirmer l'existence de deux groupes de production distincts. Ces deux groupes difficiles à séparer sur des critères techniques, comme la couleur des vernis, se caractérisent davantage par une typologie différente correspondant à deux aires de production : la Savoie pour la luisante, et la vallée du Rhône pour la B. Si la localisation précise des ateliers de claire B reste encore inconnue, l'existence de trois groupes de composition, pour les productions rhodaniennes, oblige à supposer la présence d'au moins deux centres de production.

"Sigillata chiara B" and "Lucente" : classification and origins

Abstract : The critical study of the archaeological data about the ceramics Lamboglia had called "sigillata chiara B" and "lucente" let think that there were two types of wares rather than the technical evolution of one product. The analyses upon more than 300 samples of terra sigillata chiara B and lucente confirmed the existence of two different groups of production. Those two groups can hardly be distinguished by technical criteria, such as the colour of the coat. But they can be more characterized by a different typology according to two production areas : the Savoie for the "lucente" and the Rhone valley for the sigillata chiara B. The precise localisations of the chiara B workshops is still unknown, but the existence of three groups of chemical composition in the Rhodanian productions, necessarily suppose two production centers at least.

1. - Les données archéologiques

La première étude consacrée aux céramiques dites "Sigillées claires" fut l'article de N. LAMBOGLIA, "**Terra Sigillata chiara**", paru en 1941, dans laquelle l'auteur créait cette appellation, consacrée depuis par l'usage et posait les bases de la classification de ce matériel à partir des fouilles de Vintimille (1). Cependant cette note préliminaire ne concernait qu'une partie de cette céramique, qui devait constituer plus tard les types A et D de sa classification.

Ce n'est qu'en 1958 et 1963, que parurent ses "**Nuove Osservazioni sulla terra Sigillata Chiara**", ouvrage fondamental qui constitue la base de toute étude actuelle sur le sujet et établit la classification utilisée par la majeure partie des chercheurs (2). Cette classification repose d'abord sur les résultats des fouilles de Vintimille complétés par des fouilles d'Ampurias et des enquêtes dans les musées de la vallée du Rhône (Arles, Vaison, Orange, Valence...) (3).

LAMBOGLIA y donne tout d'abord une définition générale de la sigillée claire : il s'agit d'une céramique fine à vernis orangé, qui connaît une diffusion sur tout le rivage de la Méditerranée, de la fin du 1^{er} siècle à la fin du IV^{ème} siècle, et dont la diffusion essentiellement maritime provoque une véritable coupure, aux II^{ème}, III^{ème} et IV^{ème} siècles entre le monde méditerranéen (Italie, Provence, Espagne) et le monde continental (Gaule, Germanie, Bretagne).

A l'intérieur du groupe ainsi défini, il distingue cinq types : A, B, C, "Lucente" et D, classés selon leur ordre d'apparition.

L'étude plus récente de Hayes a proposé un origine africaine aux céramiques que LAMBOGLIA avait dénommées A, C, et D (4). De fait l'aspect des pâtes et des vernis, les formes et l'aire de répartition, démontrent à l'évidence que les types B et "Lucente" d'une part, et les types A, C, et D d'autre part, forment deux ensembles distincts qu'il convient d'étudier séparément. Pour cette raison,

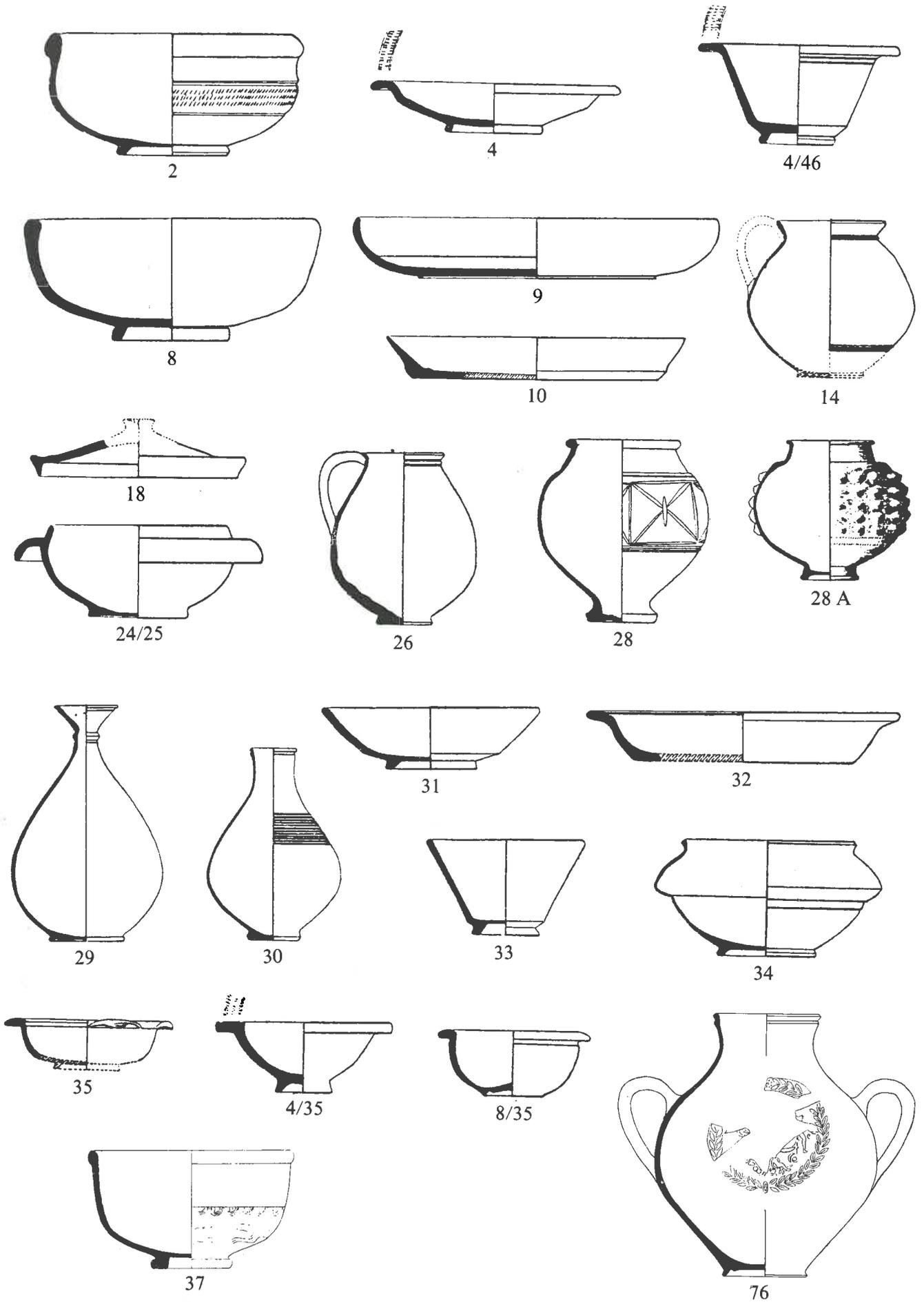


fig. 1. Typologie de la claire B d'après LAMBOGLIA (1958) : formes lisses et décorées. Ech. 1 : 4.

on ne résumera ici que les conclusions de LAMBOGLIA sur les types "B" et "Lucente", qui seuls nous intéressent dans le cadre de cette étude.

La sigillée claire B et la "prelucente" (ou préluisante), LAMBOGLIA 1958.

La sigillée claire B se caractérise par un vernis orange vif et une pâte plus claire et plus tendre que celle de la A. LAMBOGLIA observe cependant des différences d'aspects des pâtes et des vernis, dues essentiellement à l'évolution des techniques de cuisson. Cette évolution des techniques provoquera le passage de la B à la "Lucente" et à la sigillée grise. La continuité entre B et lucente ("luisante" selon la terminologie des archéologues français) se traduit par l'apparition de plus en plus fréquente de vases de "B" avec un vernis variant de l'orange au violacé, quelque fois même en "B" à l'extérieur et "luisante" à l'intérieur, ou vice-versa... qui conduit LAMBOGLIA à définir la "prelucente", différente de la vraie "Lucente", qui n'apparaît qu'à l'époque de Dioclétien et Constantin.

LAMBOGLIA note également que la B est présente mais peu nombreuse, à Vintimille comme à Ampurias ; il lui attribue une origine rhodanienne, eu égard à son abondance sur les sites de la moyenne vallée du Rhône, en particulier Vaison. Il estime cependant que les variations de la B sont probablement dues à l'existence de plusieurs centres de productions et envisage qu'on soit amené à distinguer dans l'avenir, à côté de la "B" authentique, une B hispanique, une B italique, une B gauloise etc... A l'appui de cette idée, il cite l'absence en Italie de "B" véritable, mais l'existence de productions similaires qui se confondent avec la tradition des sigillées (5).

A partir du matériel de Vintimille et des collections des musées de la Vallée du Rhône, LAMBOGLIA distingue 20 formes lisses et 2 formes décorées (fig. 1). La majeure partie des formes lisses ne sont connues qu'à très peu d'exemplaires. Seules les formes 2, 4, 8 et 9 sont bien représentées et considérées comme les plus typiques de la claire B. Les deux formes décorées recensées par LAMBOGLIA sont, pour la première la réplique en claire B des bols moulés DRAG. 37, pour la seconde un vase à médaillon d'applique.

Pour LAMBOGLIA la B de Vintimille est datée entre 150 et 250 ap. J.-C., mais cette datation qui correspond aux extrémités de la diffusion, ne s'applique pas intégralement à la région qui en est l'épicentre. Il est donc probable selon lui que la production de la B dure plus longtemps dans la vallée du Rhône que sur le littoral, comme en témoigne, à Vaison, la persistance de la B avec la luisante, et l'imitation dans la B tardive de la forme la plus typique de la C (LAMB. 40).

La "lucente" (ou luisante), LAMBOGLIA 1963

Celle-ci se caractérise par des tons bruns et un retour à la technique de la métallescence, couramment employée pour la céramique campanienne. Soulignant le paradoxe qu'il y a à classer dans les sigillées "claires" une céramique présentant ces caractéristiques, LAMBOGLIA justifie ce rapprochement par les liens entre la B et la luisante à la fois par la technique et l'aire de diffusion.

Comme la B en effet, la luisante a une diffusion limitée à l'angle nord-ouest de la Méditerranée : Golfe du Lion, vallée du Rhône, Golfe Ligure, peut-être la Vallée du Pô, la Catalogne avec des prolongements probables vers le Sud de l'Espagne. LAMBOGLIA souligne cependant une "ascendance terrestre" liée à des courants d'échange entre la Vallée du Rhône et celle du Rhin et note en particulier la similitude entre la luisante de Lyon et celle de Vintimille.

Bien qu'il établisse, entre la B et la luisante, une coïncidence dans la technique et la diffusion, LAMBOGLIA considère cependant comme non résolu le problème de la luisante : est-ce que la B devient la luisante par évolution technique ou s'agit-il de productions distinctes ?

Les formes au nombre de 11 sont en partie typiquement méditerranéennes et nouvelles, en partie apparentées aux sigillées gauloises et rhénanes du III^{ème} siècle. La forme la plus typique et la plus fréquente est la coupe carénée LAMB. 1/3. (fig. 2).

La datation de la luisante, dont LAMBOGLIA situe l'apparition dans la 2^{ème} moitié du III^{ème} siècle, repose comme pour la B, sur la stratigraphie de Vintimille mais également sur des découvertes dans des tombes datées du IV^{ème} siècle par des monnaies.

Malgré des qualités certaines, le travail de LAMBOGLIA renferme des contradictions flagrantes. Contradictions qui portent d'abord sur les rapports entre B et luisante d'une part et les autres sigillées claires d'autre part, ensuite sur les liens entre B et luisante elles-mêmes. En effet après avoir défini la sigillée claire dans son ensemble, comme une céramique essentiellement méditerranéenne et maritime, LAMBOGLIA propose une origine rhodanienne pour la B et souligne la caractère "terrestre" de la luisante.

De même, alors qu'il suggère une filiation entre B et luisante, notamment une diffusion similaire, il dresse pour la luisante une carte de répartition sensiblement plus large que celle de la B, qui va jusqu'à Lyon, peut-être la Vallée du Pô, le sud de l'Espagne. Il insiste par ailleurs sur les rapports entre la luisante et les sigillées de l'Est et démontre le peu de rapports morphologiques entre la B et la luisante.

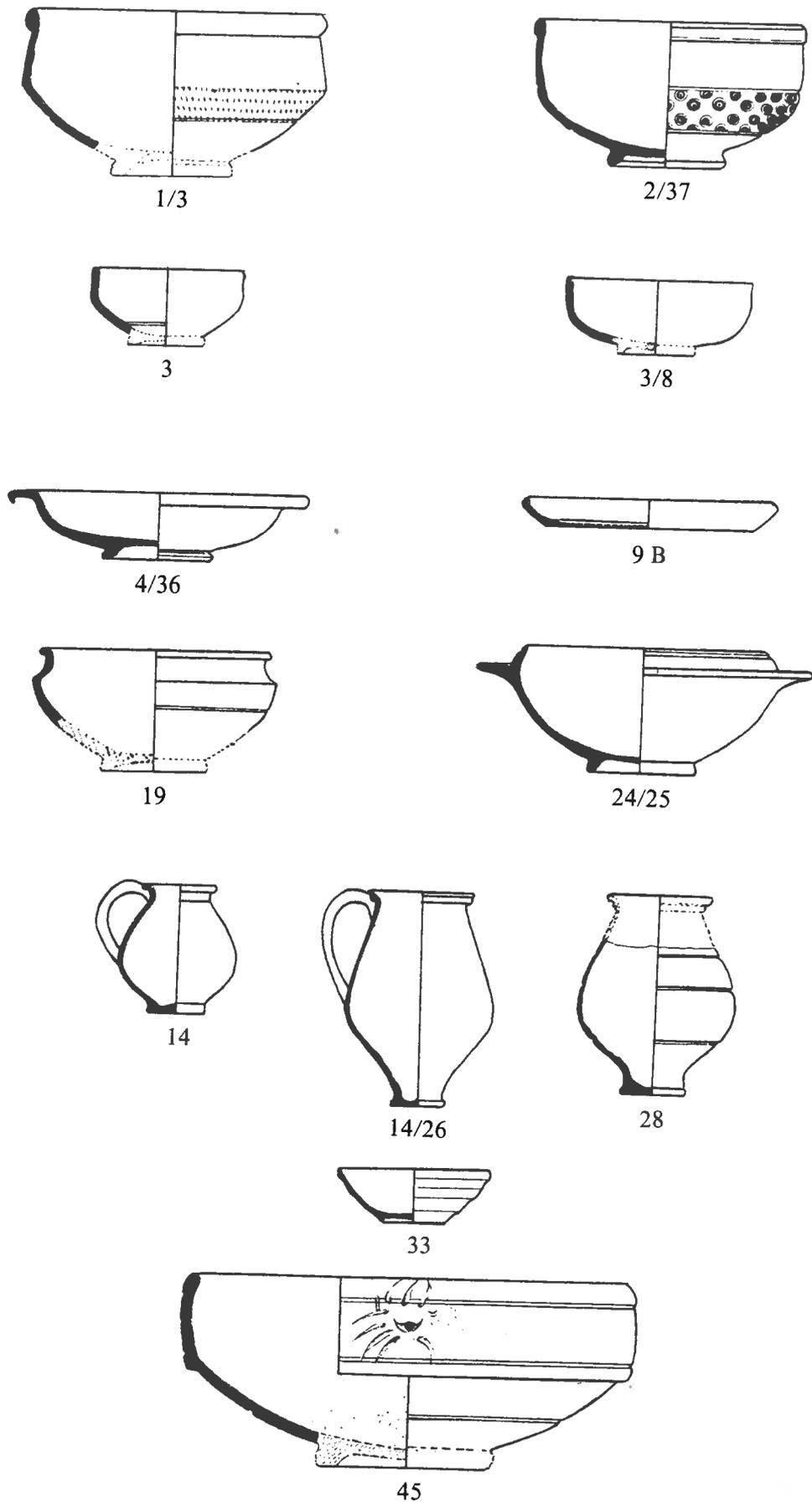


fig. 2. Typologie de la "luisante" d'après LAMBOGLIA (1963). Ech. 1 : 4.

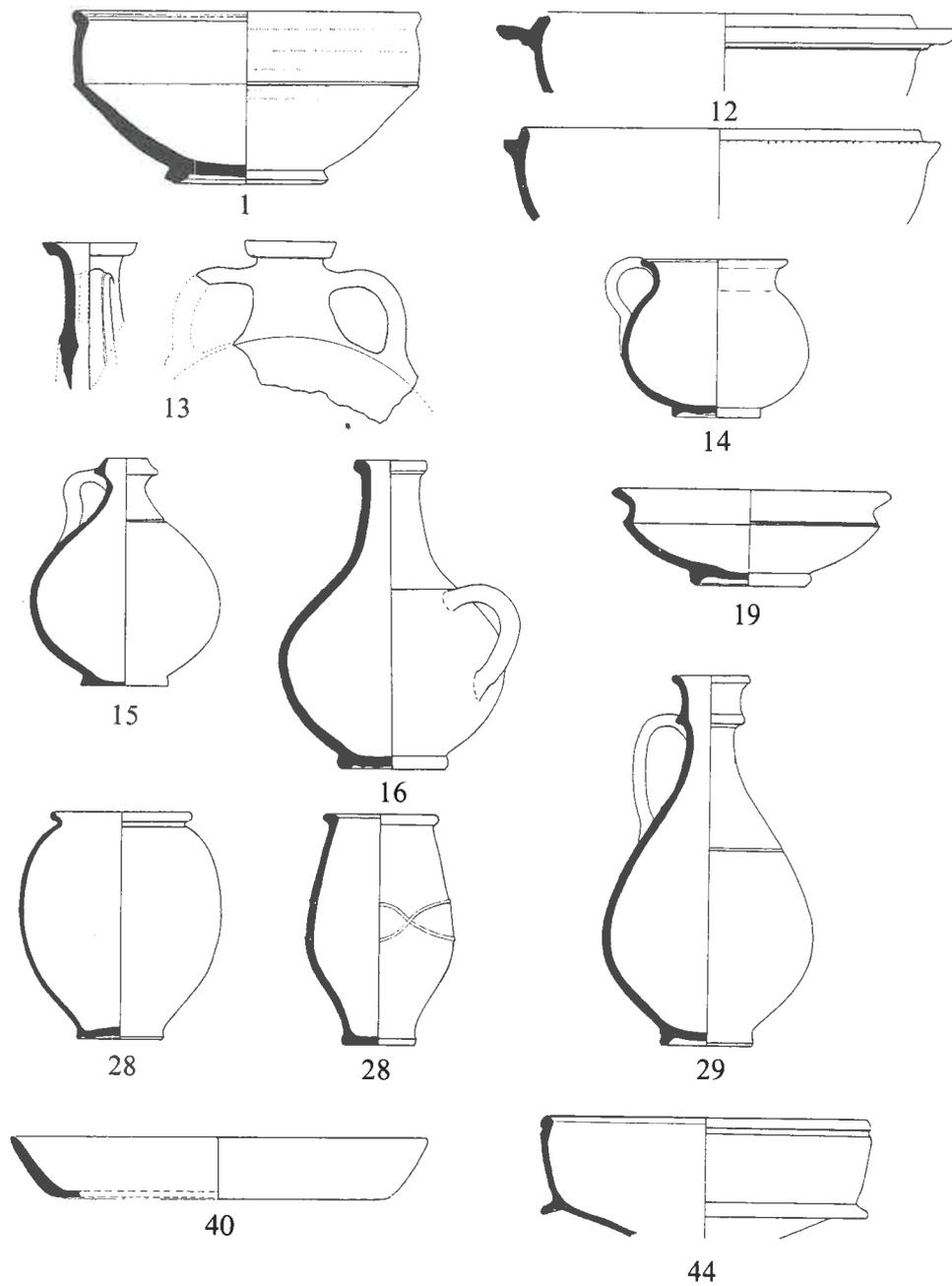


fig. 3. Formes de sigillée claire B d'après B. DARTON (1972). Ech. 1 : 4.

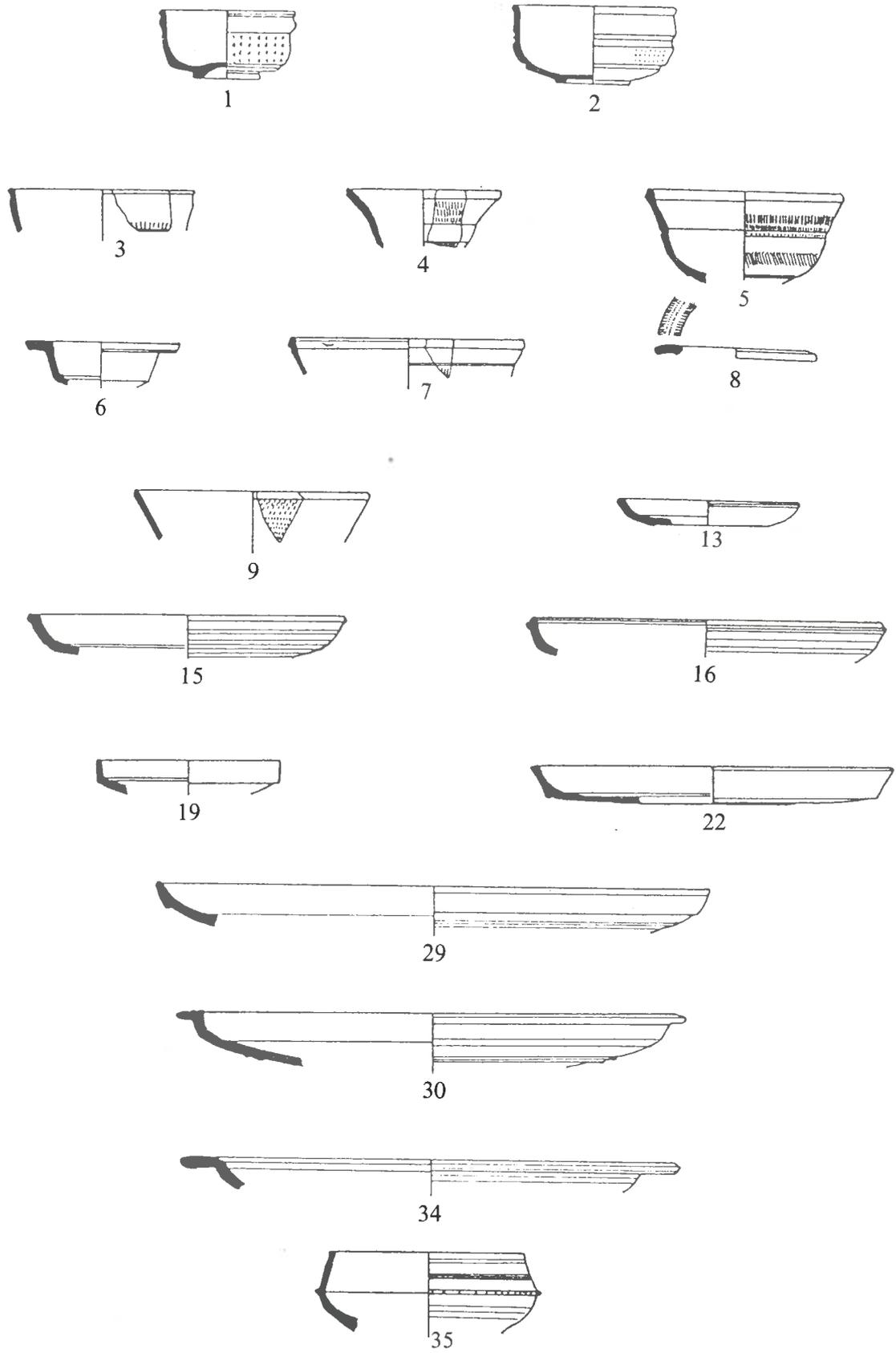


fig. 4. Formes de sigillée claire B hispanique d'après G. MARTIN (1978). Ech. 1 : 4.

Un article peu connu, paru en 1975 : **"I Problemi attuali della Terra Sigillata chiara : Italia o Africa"**, représente la synthèse la plus récente de LAMBOGLIA sur le sujet. Cet article, consacré, comme son titre l'indique, surtout au problème de l'origine africaine des sigillées claires marque une évolution par rapport aux écrits antérieurs (6).

Pour la B, LAMBOGLIA réaffirme l'origine rhodanienne et situe le centre de sa production dans les environs de Vaison, à partir de 150 après J.-C. Il considère cependant que l'apparition de la B fait partie d'un phénomène plus large et que ses ateliers "s'inscrivent dans une vaste série d'officines régionales qui de l'Adriatique à l'Atlantique en passant par la Vallée du Pô, témoigne du goût pour le vernis orange clair, qui succédant à celui pour le rouge corail détermine une multiplication des ateliers, jusqu'ici difficiles à distinguer et à délimiter mais qu'il importe de ne pas confondre avec la B provençale". A la fin du III^{ème} siècle, la B se transforme en luisante, mais il continue d'exister, jusqu'au IV^{ème} siècle, une production de B, de couleur plus pâle et plus brillante, limitée à la Narbonnaise. Pour la luisante, LAMBOGLIA note surtout une diffusion beaucoup plus large qu'il ne l'avait cru initialement. Selon lui, la "Lucente" qui acquiert une plus large exportation maritime en Méditerranée, introduit sur la côte italienne, en Sardaigne et jusqu'en Afrique "un flusso di forme nuove" provenant de l'axe Rhin-Rhône et relié aux productions rhénanes de la fin du III^{ème} et du début du IV^{ème} siècle.

Ces conclusions qui modifient notablement la problématique ne sont malheureusement pas étayées dans cet article.

A la suite des travaux de LAMBOGLIA, plusieurs articles ont apporté des compléments, mais sans répondre toutefois à la question essentielle des rapports entre B et luisante et des centres de productions.

On peut citer en premier lieu l'étude de A. DARTON consacrée à **"la sigillée claire B de la vallée du Rhône"** (7) qui est venue compléter le travail de LAMBOGLIA en rajoutant plusieurs formes à sa typologie (fig. 3). Une restriction de la définition de la B au seul critère technique (vernis orangé) a cependant conduit DARTON à classer dans la B des formes tardives, qui typologiquement se rattachent à la luisante, comme ses formes 1 et 19. Cette définition par trop restreinte de la claire B (claire B = vernis orange) a conduit d'autres auteurs à identifier avec la B des productions à vernis orangé n'ayant que peu de rapport avec les productions rhodaniennes. C'est ainsi que des formes de sigillées lisses à vernis orange ou des imitations de sigillées ont pu être confondues avec la B (8) ou que l'on a voulu démontrer la diffusion de la B en Espagne (9).

C'est le cas en particulier de G. MARTIN, dont la synthèse **"La terra sigillata clara : Estat actual**

dels problemes" (1978) conclut à une diffusion de la B du Portugal à la Yougoslavie (10), alors que l'étude des formes des céramiques hispaniques montre à l'évidence qu'elles n'appartiennent pas à la B (fig. 4). Les apports les plus conséquents sont dûs cependant à la découverte d'ateliers ayant produit des céramiques proches des luisantes, ainsi qu'à la mise en évidence des productions tardives des ateliers de sigillées. Pour les premiers on citera les découvertes de Vidy ou d'Avenches en Suisse (11), de Thonon et Portout-Conjux en Savoie (12), et pour les secondes les productions tardives de Lezoux ou de la Graufesenque (13). Ces découvertes ont enrichi notre connaissance en même temps qu'elles ont posé les problèmes sous un jour nouveau.

La plupart des auteurs à la suite de LAMBOGLIA ont souligné les parentés existant entre la luisante et les productions tardives de la Gaule intérieure. Au-delà des problèmes d'influence, difficiles à cerner, on peut remarquer l'existence d'un certain faciès des céramiques tardives dans lequel s'inscrit la luisante (cf. fig. 5), tout comme les exemples déjà cités illustrent le développement à partir du III^{ème} siècle de productions ayant des caractéristiques techniques proches de la luisante. Ces différents points, auxquels il faut ajouter la diffusion plus large de la luisante que de la B, semblent donc imposer de considérer comme deux groupes distincts la B et la luisante (14).

Malgré cela un certain nombre de points demeurent controversés. En effet s'il semble déraisonnable et dépourvu d'intérêt d'étendre les appellations de B et luisante à toutes les productions qui procèdent de la même technique, on ignore si la B rhodanienne est la production d'un ou plusieurs ateliers et si en définitive la luisante représente bien une production différente de la B ou si certains ateliers ont pu produire les deux. Aussi a-t-on procédé à une première étude de laboratoire pour tenter de répondre à ces questions.

2. - L'étude en laboratoire

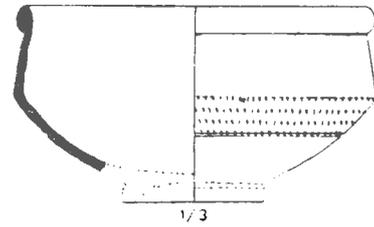
2a - L'échantillonnage étudié

L'échantillonnage des sigillées claires B et luisantes étudiées au laboratoire comporte plus de 300 exemplaires (références d'ateliers non comprises). Pour des raisons de commodité dans l'exposé on a réduit cet échantillonnage à une centaine d'exemplaires seulement, ce qui est suffisant pour mettre en évidence les principales caractéristiques de ces productions (15).

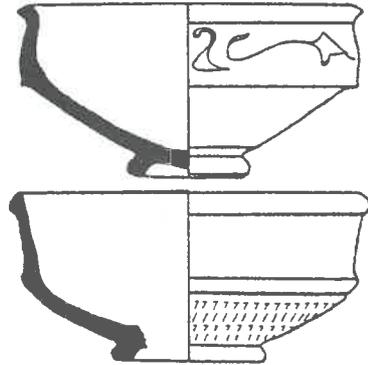
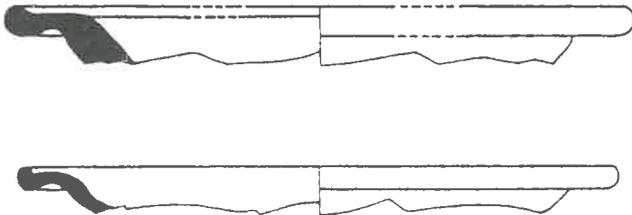
Dans l'échantillonnage retenu ici figurent les formes suivantes qui font partie du répertoire de la sigillée claire B, rhodanienne :

| | |
|------------|---|
| Lamb. 2 | 5 ex. (Lyon, dont 4 ex. tardifs) |
| Lamb. 4/36 | 1 ex. (Arles) |
| Lamb. 8 | 11 ex. (Lyon-9, St-Julien-lès-Martigues-2) |

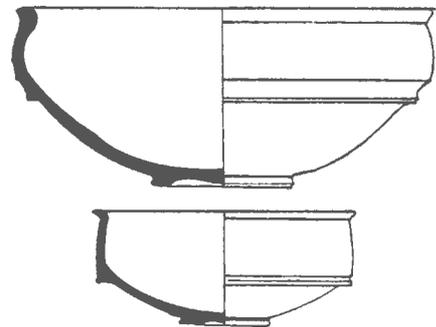
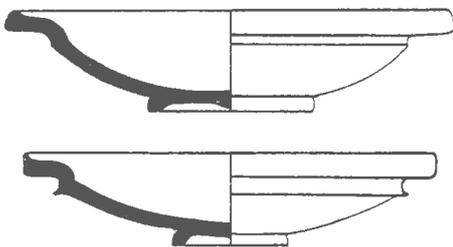
LUISANTE (LAMBOGLIA 1963) (2)



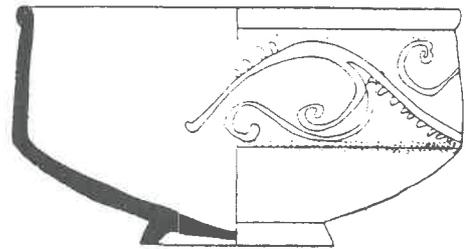
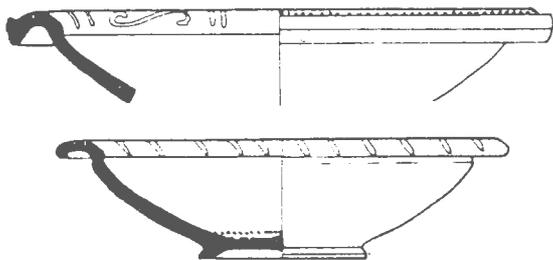
LEZOUX (VERTET, RIGOIR et RAIGNOUX 1970) (13)



CERAMIQUE A L'EPONGE (RAIMBAULT 1973) (29)



NEW-FOREST (FULFORD 1975) (29)



OXFORDSHIRE (YOUNG 1977) (29)

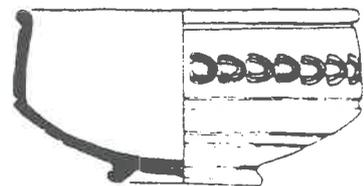
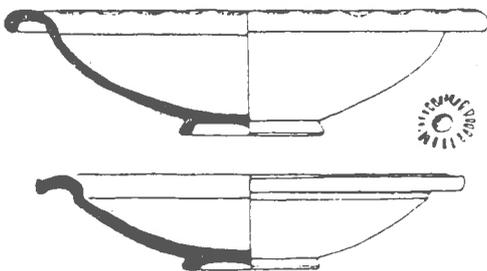


fig. 5. Tableau comparatif des formes de luisante LAMB 4/36 et 1/3 avec d'autres productions tardives à vernis argileux. Ech. 1 : 4.

| | |
|---|--|
| Lamb. 9 | 2 ex. (Lyon-1, St-Julien-lès-Martigues-1) |
| Lamb. 18 | 5 ex. (Lyon) |
| Lamb. 34 | 2 ex. (Lyon-1, Arles-1) |
| Darton 14 | 1 ex. (Lyon) |
| Darton 44 | 2 ex. (Lyon-1, Arles-1) |
| Desbat 67(16) | 2 ex. (Lyon) |
| et une série de vases à médaillons d'applique | 30 ex. (Lyon-15, Vienne-11, St-Romain-en-Gal-4) |

Dans ce même échantillonnage les formes suivantes appartiennent au répertoire de la sigillée claire luisante :

| | |
|-------------|---|
| Lamb. 1/3 | 23 ex. (Lyon-1, Martigny-1, Nice-1, Fréjus-3, Arles-11, St-Julien-lès-Martigues-3, Nîmes-3) |
| Lamb. 2/37 | 3 ex. (Lyon-1, Fréjus-1, Arles-1) |
| Lamb. 10 | 2 ex. (Lyon) |
| Lamb. 14/26 | 4 ex. (Arles-2, Nîmes-2) |
| Drag. 45 | 6 ex. (Martigny-1, Lyon-1, Nice-2, Arles-1, St-Julien-lès-Martigues-1) |

On notera qu'on n'a tenu aucun compte, dans le choix des exemplaires, des caractéristiques du revêtement argileux qui présente tous les aspects et toutes les colorations de l'orangé au noir et du mat au luisant (on a toutefois éliminé les exemplaires de la forme Drag. 45, issus des ateliers produisant de véritables sigillées).

2b - La classification préliminaire

Les analyses ont été faites par fluorescence X, 8 constituants principaux étant mesurés sur chaque exemplaire : K, Mg, Ca, Mn, Al, Fe, Si, et Ti.

La classification préliminaire des 99 exemplaires précédents - classification destinée à regrouper les céramiques dont les compositions se ressemblent - a été faite par analyse de grappes (en affinité moyenne non pondérée sur variables centrées réduites relatives aux 8 constituants chimiques mesurés) (17). Les résultats de la classification sont exprimés sous forme d'un diagramme arborescent ou dendrogramme qui réunit aux extrémités d'un même rameau vertical les céramiques dont les compositions se ressemblent, chaque céramique y étant figurée par un trait vertical à la base du diagramme (figure 6). Plus le rameau vertical réunissant deux ou plusieurs céramiques part à faible hauteur de la base du diagramme, plus ces céramiques se ressemblent.

Ainsi peut-on observer la présence, sur le diagramme de la figure 6, de 4 principaux groupes de compositions marqués de 1 à 4 (18). On notera qu'un certain nombre d'exemplaires demeurent isolés, n'entrant dans aucun des groupes précédents. Il est cependant possible que l'un ou l'autre de ces exemplaires doive être rattaché à l'un des groupes de composition 1,2,3 ou 4 dont il présenterait quelques compositions marginales. Mais les plus nombreux sont des témoins généralement

uniques de la production de différents petits ateliers ayant une faible diffusion.

L'existence de petits ateliers dont les productions reprennent une partie au moins des formes qui sont fabriquées dans les grands ateliers exportateurs est un phénomène absolument général ; mais le plus souvent ces petits ateliers n'interviennent guère dans les exportations à distance. Dans l'échantillonnage étudié ici leurs productions réunies ne font que le dixième de celles des grands ateliers exportateurs représentés par les groupes 1,2,3, et 4. C'est pourquoi nous limiterons cet exposé à l'examen des problèmes posés par les grands ateliers.

On a vu que la première observation que permet l'examen du diagramme de la figure 6 c'est que l'approvisionnement en sigillées claires B ou luisantes des sites de consommation n'est pas le fait d'une multitude de petits centres producteurs, mais essentiellement celui de quelques grands ateliers en nombre limité (ce dernier fera l'objet d'une discussion lorsque seront envisagés plus loin les problèmes de localisation des ateliers.)

Une autre observation résulte de la confrontation des groupes de composition et des caractéristiques de revêtement des céramiques. On constate qu'à l'intérieur de chacun des groupes existent des colorations et des aspects de revêtement très divers. C'est dire que ces caractéristiques techniques ne permettent pas de distinguer les productions des grands ateliers les unes des autres, même s'il est manifeste que les revêtements luisants sont plus nombreux parmi les exemplaires du groupe 1 - lesquels sont pour une large part les plus récents - que parmi les exemplaires des groupes 2, 3 et 4.

Mais l'observation la plus importante qui résulte de l'examen du diagramme de la figure 6, c'est que le répertoire des formes n'est pas le même pour tous les groupes de composition. En effet les formes considérées par LAMBOGLIA comme des formes caractéristiques de la sigillée claire B rhodanienne ne se rencontrent que dans les groupes 2, 3 et 4. De fait, c'est tout le répertoire des formes qui change lorsqu'on passe des groupes de composition 2, 3 et 4, au groupe 1. Même si quelques exceptions à la répartition dans des groupes de composition différents des formes de claire B et de luisante étaient signalées, il ne pourrait s'agir que d'un phénomène quantitativement négligeable. Il est donc certain qu'on ne peut plus considérer dorénavant que la luisante est une production tardive des ateliers de la claire B. Il s'agit dans les deux cas de productions autonomes - issues d'ateliers différents dont les traditions ne sont pas les mêmes - et qui doivent être étudiées séparément.

Une observation complémentaire peut encore être faite sur le diagramme de la figure 6. Elle concerne les vases à médaillon d'applique que l'on retrouve étroitement mêlés aux formes de la B dans les groupes 2, 3 et 4, ce qui confirme leur appartenance à la B rhodanienne (19).

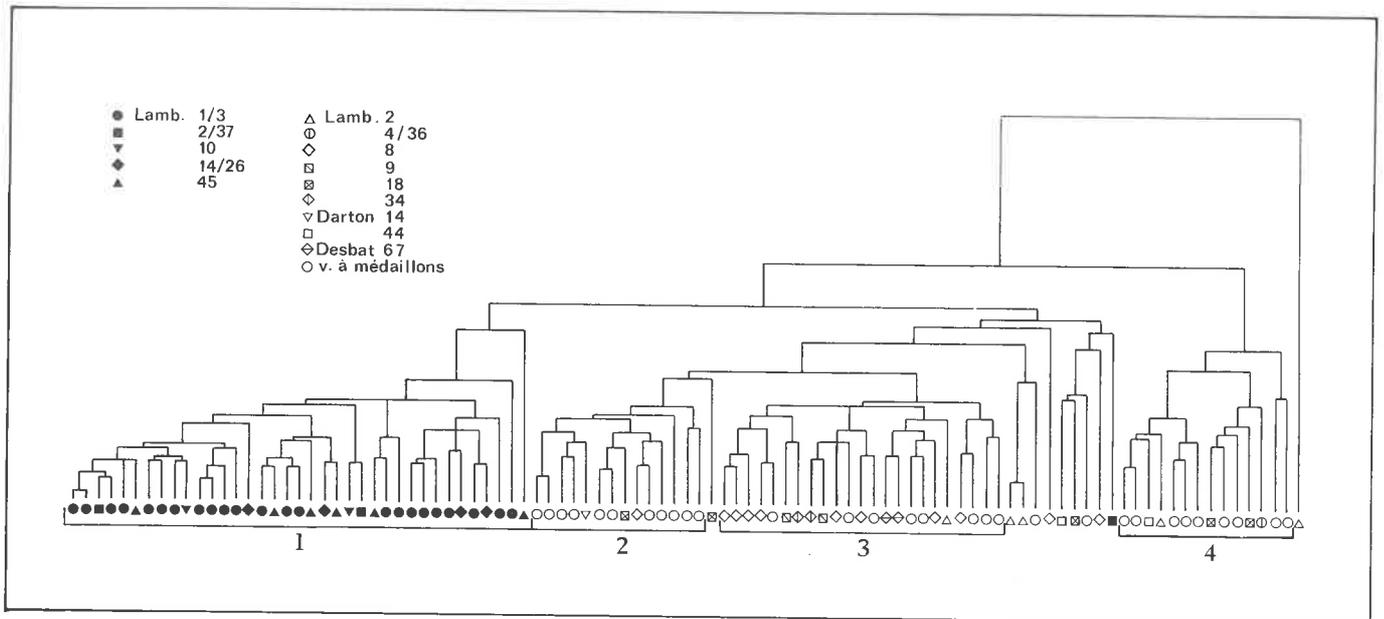


fig. 6. Diagramme de la classification par analyse de grappes de 99 exemplaires de sigillées claires B et luisantes provenant de divers sites de consommation. En blanc, formes de la sigillée claire B rhodanienne, en noir, formes de la sigillée claire luisante. Groupes de composition 1, 2, 3 et 4.

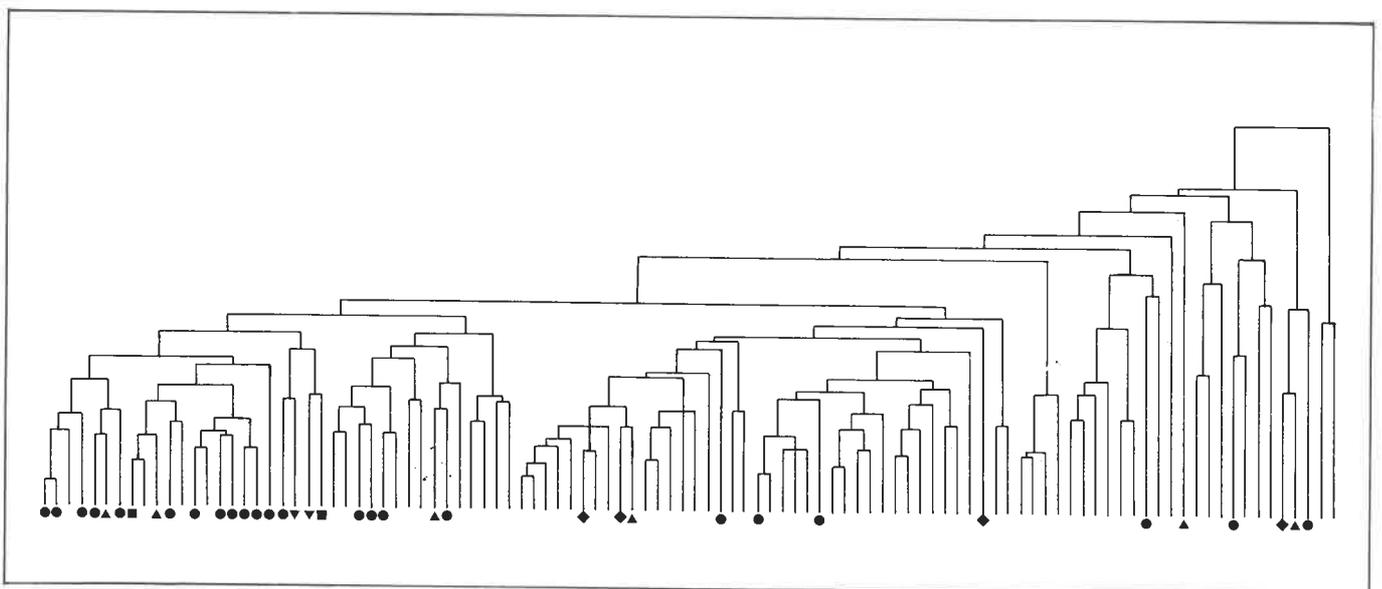


fig. 7. Diagramme de la classification par analyse de grappes des 37 exemplaires du groupe 1 de la figure 6, en noir, et de 67 références des ateliers de Portout-Conjux, sans symbole.

2c - Les problèmes d'origine

Conformément aux observations précédentes on étudiera séparément les problèmes d'origine des sigillées claires luisantes et des sigillées claires B et l'on commencera par les productions luisantes dont l'origine pose moins de problèmes.

Origine des sigillées claires luisantes

La découverte d'ateliers produisant des sigillées claires luisantes a considérablement simplifié les problèmes d'origine de cette catégorie de céramique. Les productions des ateliers de Portout et de Conjux, en Savoie, présentent en effet des ressemblances de composition marquées avec les sigillées claires luisantes recueillies sur les sites de consommation de la vallée du Rhône et des régions méditerranéennes. Pour illustrer ces ressemblances on a classifié les 37 exemplaires du groupe 1 de la figure 6 avec 67 références des ateliers de Portout-Conjux(20). Le dendrogramme obtenu (figure 7) montre effectivement que les exemplaires du groupe 1 se mélangent aux références des ateliers. Toutefois le mélange est quelque peu irrégulier, pouvant signifier par là qu'un certain nombre de sigillées luisantes provenant des sites de consommation ont des compositions marginales par rapport à celles des ateliers.

Pour vérifier ce fait on utilisera la distance généralisée ou distance de Mahalanobis de chaque exemplaire du groupe 1 au groupe de Portout-Conjux (21). Plus cette distance est grande, plus l'exemplaire considéré se trouve en position marginale par rapport au groupe de référence.

Auparavant on aura calculé la distance de chacune des références au groupe de Portout-Conjux, ce qui revient à déterminer sa position - plus ou moins marginale - à l'intérieur de ce groupe. Les distances ainsi calculées peuvent être mises sous forme d'histogramme (contour en pointillé sur la figure 8). Si les exemplaires du groupe 1 provenaient effectivement de l'atelier de Portout (ou de celui de Conjux) leurs distances devraient permettre de constituer un histogramme très semblable au précédent. Or on constate sur la figure 8 que l'histogramme des distances correspondant aux exemplaires du groupe 1 (figurés par des carrés avec diagonales) est nettement décalé par rapport à celui des références elles-mêmes (contour en pointillé).

Ainsi, bien qu'une forte ressemblance existe entre les compositions des sigillées luisantes et celles des productions de Portout et de Conjux, des différences subsistent entre ces références et la plupart des exemplaires recueillis sur les sites de consommation.

L'interprétation de ces observations paraît toutefois assez claire. Si l'on tient compte de la valeur élevée des ressemblances de composition qui existent entre ces deux groupes, et du caractère assez

particulier de ces mêmes compositions (avec notamment un rapport Mn/Fe particulièrement bas), si l'on ajoute encore à cela les similitudes technologiques et typologiques que présentent les deux groupes, on doit nécessairement admettre que les ressemblances observées entre les compositions des références et celles des exemplaires recueillis sur les sites de la vallée du Rhône, de la Provence et du Languedoc sont originaires dans leur très grande majorité des régions de Savoie. Et sans doute conviendrait-il de réserver dorénavant le terme de luisante à ces productions savoyardes.

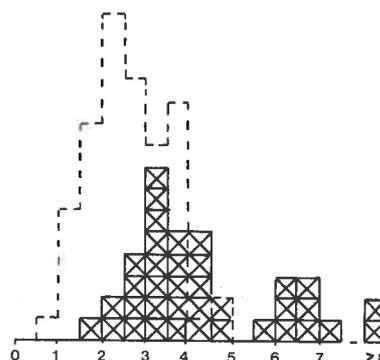


fig. 8. Histogramme des distances de Mahalanobis calculées entre chacune des 67 références des ateliers de Portout-Conjux et le groupe des mêmes références de Portout-Conjux (contour en pointillé) ; histogramme des distances de Mahalanobis calculées entre chacun des 37 exemplaires du groupe 1 de la figure 6 et le groupe des références de Portout-Conjux (carrés avec diagonales).

Quant aux dissemblances, elles ne sont pas dues semble-t-il à des phénomènes d'altération (22). Cela implique que des argiles autres que celles qui ont été employées à Portout et à Conjux aient été utilisées pour la fabrication de la plupart des exemplaires de luisante recueillis sur les sites de consommation. Il doit donc exister d'autres ateliers que ceux de Portout-Conjux, ce qui paraît évident si l'on considère par exemple que le matériel de Portout date pour l'essentiel du premier quart du V^{ème} siècle, alors que le matériel des sites de consommation étudiés est en grande partie plus ancien. Ces ateliers encore inconnus sont néanmoins des ateliers de la région, pour les raisons qui ont été indiquées précédemment, à propos des ressemblances de composition (23).

Origine des sigillées claires B

La distribution des sigillées claires B rhodaniennes en 3 groupes de composition sur le diagramme de la figure 6 (groupe 2, 3 et 4) pose d'emblée la question de la multiplicité des ateliers producteurs. Existe-t-il 3 principaux ateliers exportateurs, ou s'agit-il de 3 variétés d'argile qui pourraient se rencontrer dans un même atelier ? Il est certain que les différences de composition qui séparent les groupes 2 et 3 sont faibles, comme on

peut le voir d'ailleurs sur le diagramme de la figure 6 (24). De plus, ces différences s'interprètent facilement si l'on admet que le groupe 3 représente une variété un peu plus calcaire du groupe 2. C'est dire qu'on ne saurait exclure a priori l'hypothèse selon laquelle les groupes de composition 2 et 3 ne correspondraient qu'à un seul et même atelier. Toutefois si l'on examine sur un échantillonnage plus important les formes et les provenances des exemplaires de ces deux groupes on observe des différences sensibles qui ne paraissent pas résulter du hasard. C'est ainsi notamment que les vases à médaillon d'applique sont près de trois fois plus nombreux en 2 qu'en 3, et que les exemplaires recueillis en Provence et en Languedoc appartiennent surtout au groupe 3 (25). Dans ces conditions il semble préférable d'admettre, au moins comme hypothèse de travail, que les groupes 2 et 3 correspondent à des ateliers différents.

Pour le groupe 4 il est difficile d'envisager une relation quelconque entre ses compositions et celles des groupes 2 et 3. Ce qui revient à admettre que les céramiques du groupe 4 ont très probablement une autre origine que les groupes 2 et 3. D'ailleurs les caractéristiques de cette production sont originales, en ce sens qu'on pourrait avoir affaire ici à l'atelier du céramiste FELIX dont les 2 médaillons signés qui furent analysés au laboratoire se retrouvent dans ce même groupe. Le groupe 4 comprend encore plusieurs médaillons qui avaient été rattachés par leur style à l'atelier de FELIX, et quelques exemplaires exceptionnels (26).

La localisation précise des ateliers de la sigillée claire B n'a fait l'objet jusqu'à présent d'aucune recherche en laboratoire, et l'attribution à la région rhodanienne repose uniquement sur les données archéologiques.

La seule précision qu'on est actuellement en mesure d'apporter concerne l'hypothèse fréquemment avancée d'une origine lyonnaise ou viennoise. Celle-ci n'est pas assurée, et semble peu probable. En effet les céramiques à pâte claire de Lyon et de Vienne utilisent les argiles du Rhône dont les compositions ne sont pas celles des sigillées claires B. Deux moules de médaillons d'applique ont cependant été découverts à Ste-Colombe près de Vienne (27). Mais ils sont en argile du Rhône, comme les autres productions viennoises à pâte claire, et correspondent très certainement à l'un de ces nombreux petits ateliers dont l'existence a été évoquée précédemment, et dont la diffusion reste limitée (28).

Annexe

Moyennes et écarts-types des quatre groupes de composition de la figure 6, et des références de Portout-Conjux de la figure 7.

| Groupe | K ₂ O | MgO | CaO | MnO | Al ₂ O ₃ | Fe ₂ O ₃ | SiO ₂ | TiO ₂ |
|--------------------------------|------------------|------|-------|--------|--------------------------------|--------------------------------|------------------|------------------|
| 1 \bar{m} | 2,71 | 2,69 | 1,99 | 0,0347 | 18,2 | 5,71 | 67,8 | 0,855 |
| n=37 s | 0,23 | 0,22 | 0,62 | 0,0084 | 0,9 | 0,40 | 1,1 | 0,028 |
| 2 \bar{m} | 3,13 | 2,11 | 8,03 | 0,0896 | 17,6 | 6,00 | 62,2 | 0,824 |
| n=14 s | 0,14 | 0,20 | 1,29 | 0,0170 | 0,8 | 0,23 | 1,7 | 0,027 |
| 3 \bar{m} | 2,92 | 2,27 | 10,44 | 0,1016 | 16,4 | 5,75 | 61,3 | 0,744 |
| n=23 s | 0,15 | 0,28 | 2,07 | 0,0167 | 0,7 | 0,37 | 1,9 | 0,029 |
| 4 \bar{m} | 3,55 | 1,71 | 17,33 | 0,0507 | 15,8 | 5,34 | 55,4 | 0,833 |
| n=14 s | 0,32 | 0,27 | 3,26 | 0,0091 | 1,1 | 0,41 | 2,8 | 0,039 |
| Portout Conjux \bar{m} | 2,66 | 2,59 | 1,68 | 0,0338 | 18,4 | 5,97 | 67,8 | 0,908 |
| n=67 s | 0,20 | 0,33 | 0,62 | 0,0073 | 1,2 | 0,62 | 1,5 | 0,044 |

NOTES

(1) N. LAMBOGLIA, Terra Sigillata chiara, *Revue d'Etudes Ligures*, 7, 1941, 7-22.

(2) N. LAMBOGLIA, Nuove osservazione sulla "terra sigillata chiara" I, tipi A et B, *Revue d'Etudes Ligures*, 24, 1958, 257-330 et N. LAMBOGLIA, Nuove osservazioni sulla terra "sigillata chiara", II, tipi C, lucente, e D, *R.E.L.*, 29, 1963, 145-212.

(3) N. LAMBOGLIA, *Gli scavi di Albintimilium e la cronologica della ceramica romana*. Collezione di Monographie e Preistoriche e Archeologiche, I, Bordighera, 1950.
N. LAMBOGLIA, La Stratigrafia del Teatro di Albintimilium e la datazione dei monumenti Romani. *R.E.L.*, XVI, 1950, 171-199. N. LAMBOGLIA, Scavi Italo-Spagnoli ad Ampurias, *R.E.L.*, XXI, 1955, 197-213.

(4) J.W. HAYES, *Late Roman Pottery, a catalogue of roman fine Wares*, British School at Rome, 1972.

(5) cf. LAMBOGLIA, Nuove osservazioni I, p. 298.

(6) N. LAMBOGLIA, "I problemi attuali della terra sigillata chiara : Italia o Africa", *Aquileia e Africa. Antiquita Altoadriatiche*, V, 1975, 119-131.

- (7) A. DARTON, La sigillée claire B de la vallée du Rhône, *R.E.L.*, 38, 2, 1972, p. 137-189.
 Cette étude effectuée essentiellement à partir du matériel ancien des réserves de Vaison et St-Remy-de-Provence, matériel dénudé de contexte précis, et par là-même non daté, ne permet pas de préciser la chronologie de ces formes.
- (8) LAMBOGLIA lui-même a été victime de ce piège puisqu'il a attribué au répertoire de la B des formes de sigillée LAMB. 31, 33, et 35 dont certaines avec estampilles et dont il notait lui-même qu'elles présentaient un vernis différent du reste de la production. LAMBOGLIA 1958, p. 315 et 316. Il est évident maintenant qu'il ne s'agit pas de claire B.
- (9) On peut citer par ordre chronologique : - F. PALLARES, Notas complementarias sobre terra sigillata clara. *R.E.L.*, 24, 1959, p. 232-235. - L. CABARELLO-ZORREDA, Estado del estudio de la ceramica sigillata clara, *Ampurias*, XXVIII, 1966, p. 139-156. L. CABARELLO-ZORREDA, Nuevos datos sobre ceramica sigillata hispanica, sigillata clara de tipo B y sigillata brillante. *Trabajo de Prehistoria*, 27, 1970, p. 299-310.
- (10) G. MARTIN "La sigillata clara : Etat actual dels Problems", *Fonaments, Prehistoria. Pen Antic als Paisos Catalans*, 1, 1978, p. 151-199. Reprenant le travail de DELGADO (1967) sur Conimbriga, l'auteur essaie de démontrer la parenté entre les céramiques du groupe 2 de Conimbriga et la B rhodanienne, malgré l'absence de jalons et contrairement aux conclusions de DELGADO. Elle note également la présence en Yougoslavie sur le site de Visica de tessons "que podrien ser de clara B".
- (11) cf. G. KAENEL, *Aventicum I, Céramiques gallo-romaines décorées, Productions locales des II^{ème} et III^{ème} siècles*. Avenches 1974. Voir également dans la même livraison l'article suivant, sur les céramiques tardives à revêtement argileux des Alpes du Nord et de la vallée du Rhône.
- (12) cf. J. PERNON Une officine de potiers gallo-romains découverte récemment à Portout (Savoie) *Archéologia*, 124, 1978, p. 34-47.
 J. PERNON et D. RATTIAIRE, Chanaz un atelier régional de céramistes au Bas-Empire : la manufacture de Portout, *10 ans d'archéologie en Savoie*, A.D.R.A.S., 1984, p. 78-84. R. CASTEL, Conjux le dépotoir d'une officine de potiers gallo-romains, site immergé (III-IV^{ème} siècle ap. J.-C. *10 ans d'archéologie en Savoie*, 1984, p. 96-98.
- (13) H. VERTET, J. et Y. RIGOIR, R. RAIGNOUX, Céramique du IV^{ème} siècle trouvée à Lezoux, *R.C.R.F.*, acta XI-XII, 1969-1970, p. 130-143.
 A. VERNET, Les dernières productions de la Graufesenque et la question des sigillées claires B. *Figlina* 2, 1977, p. 33-49.
- (14) C'est le parti adopté par A. DESBAT.
- (15) Nous adressons nos remerciements à tous ceux qui nous ont aidés pour cette étude, et particulièrement à M^{me} D. MOUCHOT, MM. J.G. CONGES, P.Y. GENTY, J.-L. JOUANAUD, J. PERNON, J. PITON, J.-F. REYNAUD, L. RIVET, F. WIBLE.
- (16) A. DESBAT, Les céramiques fines rhodaniennes à vernis argileux, dites sigillées claires B et luisantes. Etude du matériel lyonnais des II^{ème} et III^{ème} siècles. Thèse de 3^{ème} cycle dactylographiée. Lyon III, 1980.
- (17) M. PICON, Le traitement des données d'analyse, *PACT* 10, 1984, p. 379-399.
- (18) Les moyennes et les écarts-types des 4 groupes de composition de la figure 6 sont données en annexe.
- (19) Ce qui n'exclut pas que des médaillons ou des reliefs d'applique aient été utilisés d'une manière plus limitée sur d'autres types de production, en Gaule du Centre et en Gaule de l'Est par exemple.
- (20) Les modes de calcul et de représentation sont les mêmes que pour la classification préliminaire. Les moyennes et les écarts-types des références utilisées figure 7 sont données en annexe.
- (21) cf. note 17.
- (22) Outre le fait que les dissemblances observées n'entrent dans aucun des schémas d'altération actuellement connus, on peut noter qu'elles sont indépendantes des milieux de conservation, sur les lieux de production comme sur les lieux de consommation.
- (23) Des trouvailles analogues à celles de Portout auraient été faites à Lucey, à une dizaine de 10 km de Portout, mais n'ont pu être examinées. On notera par ailleurs que les céramiques romaines d'Annecy

présentent des compositions un peu plus éloignées de celles de Portout que ne le sont les céramiques luisantes des sites de consommation, mais assez proches cependant. En revanche les productions des ateliers du Lac de Genève, Thonon et Vidy, ont des compositions qui diffèrent nettement de celles des sigillées luisantes.

(24) Voir également les compositions de ces groupes en Annexe.

(25) Ces deux observations pouvant ne pas être indépendantes puisque peu de vases à médaillon d'applique ont été analysés, provenant de sites d'habitat des régions méditerranéennes.

(26) Ce groupe comprend des médaillons signés FELIX, (WUILLEUMIER-AUDIN 11 et 18) (1) et deux autres (W.A. 23 et 27) rattaché à FELIX, ainsi que trois grands médaillons de très belle facture ; celui de la tutelle de Lyon, attribué à Amator (W.A. 96), celui de la Mort d'Hector (2) et celui du triomphe de la ville de Vienne (3). (cf. (1) P. WUILLEMIER et A. AUDIN, **Les vases à médaillons d'applique gallo-romains de la vallée du Rhône**. Paris 1952 ; (2) A. AUDIN et A. BRUHL, Le médaillon de la mort d'Hector, *Gallia*, 26, 1968, p. 314-320 ; (3) A. DESBAT, J.-L. JOUANAUD, L. BLANCHARD, Vases à médaillon d'applique inédits de Lyon et de Martigues. *R.A.N.*, XVI, 1983, p. 195-403.)

(27) Actuellement au Musée de Moulins.

(28) La détermination en laboratoire de l'origine des sigillées claires B rhodaniennes devrait entrer dans un projet de recherche qui concerne l'ensemble des ateliers céramiques d'époque romaine de la région de Lyon et Vienne.

(29) M. RAIMBAULT, La céramique gallo-romaine dite "à l'éponge" dans l'Ouest de la Gaule, *Gallia*, 31, 1. 1973, p. 185-206. M.G. FULFORD, *New Forest Roman Pottery*, *B.A.R.*, 17, 1975. C.J. YOUNG, *Oxfordshire Roman Pottery*, *B.A.R.*, 43, 1977.